

CONSEIL D'ADMINISTRATION
29 avril 2021

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 29 avril 2021 en Webinaire

Présences : Madame Carole BÉDARD
Madame Sylvette GILBERT
Monsieur Daniel LAMPRON
Monsieur Daniel MARCOTTE
Monsieur David MCLAREN
Monsieur Claude N. MORIN
Madame Madeleine PAQUIN
Monsieur Jean-Yves POITRAS
Madame Nathalie QUENNEVILLE
Madame Katia QUINCHON
Madame Caroline ROY
Madame Catherine SIROIS
Monsieur Stéphane TERRAULT
Monsieur Richard VALLÉE

Absences : Madame Ghania KHEFIF
Madame Julie-Mélissa PICARD

Monsieur Claude N. Morin préside l'assemblée et madame Sylvianne Leclerc agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 9 h 05.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2021-06-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville appuyée par Daniel Lampron, l'ordre du jour suivant est adopté avec ajout des points 6.5 et 13:

Ouverture de la séance

- CA-2021-06-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- CA-2021-06-02 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 18 mars 2021
- CA-2021-06-03 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 30 mars 2021
- CA-2021-06-04 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 21 avril 2021
- CA-2021-06-05 Information du président
 - 5.1 Activités du président
 - 5.2 Correspondance du président
 - 5.3 Correspondances du Protecteur du citoyen
- CA-2021-06-06 Information de la présidente-directrice générale
 - 6.1 Activités de la présidente-directrice générale

- 6.2 État de situation – pandémie de la COVID-19
- 6.3 Suivi de la vaccination – COVID-19
- 6.4 Suivi de la démarche d’efficacité régionale
- 6.5 Nomination à la DPSMD
- CA-2021-06-07 Suivi des comités du conseil d’administration
 - 7.1 Comité de gouvernance et d’éthique
 - 7.2 Comité de vérification
 - 7.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 7.4 Comité de révision
 - 7.5 Comité des ressources humaines
 - 7.6 Comité des immobilisations
- CA-2021-06-08 Présentation d’un organisme communautaire – CROC-AT
- CA-2021-06-09 Ordre du jour de consentement
 - 9.1 Protocole « Intervenir auprès de la personne vulnérable au suicide au soutien à domicile ainsi qu’en centre d’hébergement de soins de longue durée »
 - 9.2 Signataires du CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue à la Régie de l’assurance maladie du Québec : ajout et retrait de signataires et mise à jour du Plan de délégation
 - 9.3 Démission et nomination au comité de direction du département régional de médecine générale
 - 9.4 Démissions de médecins
 - 9.5 Nomination au comité de révision
 - 9.6 Nominations et démission aux comités consultatifs du CA
 - 9.7 Servitude – ligne électrique pour le GMF-U de Val-d’Or

PÉRIODE DE QUESTIONS

- CA-2021-06-10 Tableau de bord du conseil d’administration
 - CA-2021-06-11 Situation financière
 - CA-2021-06-12 État de situation des ressources humaines
 - CA-2021-06-13 Rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique
 - CA-2021-06-14 Suivi des projets d’infrastructure
 - CA-2021-06-15 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) 2021-2024, volets maintien d’actifs, rénovations fonctionnelles mineures autres que CHSLD, rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD et de la résorption du déficit de maintien des actifs immobiliers
 - CA-2021-06-16 Plan de conservation de l’équipement et du mobilier (PCEM), volet équipement médical – triennat 2021-2024
 - CA-2021-06-17 Affaires diverses
- Lieu et date de la prochaine assemblée
 Levée de la séance
 Période de questions pour les médias
 Huis clos

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CA-2021-06-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 18 MARS 2021

RÉSOLUTION

- CA-2021-32 Approbation du procès-verbal de l’assemblée ordinaire du conseil d’administration du 18 mars 2021**

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 18 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-33 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 30 mars 2021

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Richard Vallée

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 30 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-04 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-34 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 21 avril 2021

Sur PROPOSITION de Carole Bédard, appuyée par Richard Vallée

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 21 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-05 INFORMATION DU PRÉSIDENT

5.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 13 mars 2021 au 23 avril 2021.

5.2 Correspondance du président

Dépôt de la correspondance transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux en lien avec les préoccupations du conseil d'administration concernant les enjeux régionaux de main-d'oeuvre.

5.3 Correspondances du Protecteur du citoyen

M. Morin informe de la réception de deux correspondances du Protecteur du citoyen contenant des recommandations envers l'établissement.

M. Morin souligne aussi la réception d'une autre correspondance du syndicat CSN concernant les enjeux de main-d'oeuvre.

CA-2021-06-06

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Activités de la présidente-directrice générale

Suivi des activités de la présidente-directrice générale pour la période du 13 mars 2021 au 23 avril 2021. Plusieurs de ces activités concerne l'enjeu de main-d'oeuvre que vit actuellement l'établissement.

6.2 État de situation – Pandémie de la COVID-19

La situation régionale s'améliore. Les nouvelles mesures et le comportement de la population font en sorte qu'il y a seulement 14 cas actifs en région avec aucun nouveau cas. Mme Roy souligne l'importance de maintenir les actions actuelles afin de pouvoir espérer un assouplissement de certaines mesures. Elle mentionne que seulement 25% des nouveaux cas sont issus des variants. Elle termine en informant qu'il n'y a aucune admission actuellement au CH désigné de Rouyn-Noranda.

L'interdiction de déplacement vers l'Abitibi-Témiscamingue et la recommandation de ne pas se déplacer entre les régions sont maintenues.

6.3 Suivi de la vaccination – COVID-19

Mme Katia Châteauvert, directrice régionale de la campagne de vaccination, dresse le portrait actuel. Plus de 45 201 personnes ont reçu la première dose et 15 270 personnes ont leur rendez-vous pour l'obtenir.

La couverture vaccinale de la région se situe à 29.6 % comparativement à 35 % pour l'ensemble du Québec. La confirmation de nouveaux arrivages la semaine prochaine améliorera la couverture vaccinale de la région.

La prise de rendez-vous se fait actuellement pour les personnes âgées de 60 ans et plus, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, un spectre de l'autisme, une déficience physique, les proches aidants, les femmes enceintes, les travailleurs de la santé (phase 1 et 2) et les travailleurs essentiels.

Le déploiement de la vaccination pour les personnes en soins à domicile est aussi en cours. Elle mentionne que l'administration de la deuxième dose pour les personnes en CHSLD a été devancée à la suite de la recommandation provinciale et sera complétée le 5 mai prochain pour l'ensemble des CHSLD de la région.

L'annonce du déploiement de la vaccination pour une nouvelle tranche d'âge est attendue aujourd'hui.

Mme Châteauvert mentionne qu'il y a plus de 61 % du personnel qui est vacciné et précise que ce n'est pas tout le personnel qui est visé par la vaccination. Pour le moment, la vaccination s'adresse au personnel en contact étroit avec les usagers.

6.4 Suivi de la démarche d'efficacité régionale

Mme Roy souligne que la situation actuelle de manque de main-d'œuvre oblige l'établissement à prendre des actions afin d'assurer les services essentiels à la population. La démarche a été présentée à l'ensemble du personnel, aux équipes médicales, aux partenaires et différents médias.

Cette démarche d'efficacité régionale se veut une démarche d'évaluation de nouvelles façons de faire et d'organisation afin de maintenir les services en région en tenant compte du nombre de ressources disponibles. L'objectif n'est pas une centralisation des services, mais une façon différenciée d'offrir les services et de les maintenir en région.

Un scénario est actuellement en fin d'analyse de faisabilité consistant au regroupement des services de réadaptation en deux pôles au lieu de sept; soit un à Val-d'Or et l'autre à Macamic.

Malgré tous les efforts, des mesures doivent toutefois être appliquées. Quatre mesures ont été ciblées dont la réduction des activités de chirurgies à Rouyn-Noranda pour quatre semaines, la rupture temporaire des services d'obstétrique à Ville-Marie qui débute ce jour, la diminution des activités aux blocs opératoires d'Amos et Val-d'Or. Il pourrait y avoir d'autres ruptures ponctuelles selon les ressources disponibles, mais l'objectif est d'avoir le moins d'impacts possible sur la population.

D'autres pistes de solutions sont étudiées en partenariat avec le CEGEP, Services Québec, les élus, etc., afin de former davantage de professionnels en région qui pourraient bonifier, d'ici quelques années, le nombre de ressources de l'établissement.

Mme Roy apporte des précisions sur le corridor de services prévues en regard de la fermeture des services d'obstétrique à Ville-Marie.

6.5 Nomination d'un directeur adjoint à la Direction des programmes santé mentale et dépendance

RÉSOLUTION

CA-2021-35 Nomination d'un directeur adjoint à la Direction des programmes santé mentale et dépendance

Attendu le poste vacant à la direction adjointe aux programmes de santé mentale et dépendance services externes et partenariat avec la communauté ;

Attendu l'affichage de poste réalisé et terminé le 30 mars 2021 ;

Attendu le processus d'appel de candidatures et de sélection mené par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue ;

Attendu la recommandation du comité de sélection ;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) concernant la nomination des cadres supérieurs.

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Nathalie Quenneville

IL EST RÉSOLU

De nommer M. Martin Trottier à titre de directeur adjoint à la Direction des programmes santé mentale et dépendance du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 29 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-07 SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Daniel Marcotte informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 15 avril 2021 :

- Rencontre avec Mme Katia Quinchon, présidente du comité des ressources humaines;
- Évaluation de la dernière séance du conseil d'administration du 18 mars 2021;
- Suivi des nominations des membres indépendants au conseil d'administration;
- Suivi de la démarche d'efficacité régionale;
- Suivi de la situation de la pandémie de la COVID-19;
- Climat organisationnel de la DSPEU;
- Démission et nominations aux comités consultatifs.

7.2 Comité de vérification

Mme Madeleine Paquin informe des sujets suivants qui ont été traités lors de la rencontre du 20 avril 2021 :

- Suivi du budget de l'établissement et du déficit au montant de 25 M\$ au 31 mars dernier;
- Suivi des coûts de la main-d'œuvre indépendante qui représente des coûts supplémentaires de 15 M\$;
- Identification des coûts reliés à la pandémie pour un montant de 72,4 M\$.

Elle souligne les belles réalisations de l'établissement en région dont l'IRM à Amos, le Tep Scan à Val-d'Or et les futurs services en radio-oncologie.

7.3 Comité de vigilance et de la qualité

M. Richard Vallée informe des sujets suivants qui ont été traités lors de la rencontre du 23 avril 2021 :

- Suivi des dossiers de la pandémie, vaccination, contingence et vaccination;
- Suivi des dossiers des plaintes;
- Tournée de l'état de situation des directions – Direction des services multidisciplinaires;
- Recommandations du Protecteur du citoyen;
- Accès aux dossiers des usagers.

7.4 Comité de révision

M. Daniel Lampron mentionne que les nouveaux modes de fonctionnement ont fait qu'il n'y a plus de retard au traitement des dossiers. Un seul nouveau dossier est en cours. Les délais prescrits par la loi sont donc respectés. Une résolution en point 9.5 sera adoptée afin de nommer un président substitut au comité.

7.5 Comité des ressources humaines

Mme Katia Quinchon informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 13 avril 2021 :

Elle souligne dans un premier temps le travail exceptionnel du personnel des ressources humaines afin de maintenir les services dans le contexte actuel.

- Suivi des tableaux de bord des enjeux des ressources humaines;
- Climat organisationnel de la DSPEU;
- Suivi des cohortes AEP-PAB;
- Suivi de la vaccination;
- Maintien du programme « Je contribue »;
- Taux d'absentéisme dû à la situation de pandémie;
- Suivi de la main-d'œuvre indépendante.

7.6 Comité des immobilisations

M. Poitras ajoute aux propos de Mme Paquin, qu'effectivement plusieurs projets sont en voie de réalisation dont le centre de radio-oncologie et les travaux au Pavillon Sainte-Famille de Ville-Marie. Il souligne que malgré la situation de pandémie, les objectifs ont été maintenus.

Il dresse l'état d'avancement du projet du CHSLD de Macamic, des maisons des aînés de Rouyn-Noranda et Val-d'Or, du GMF-U à Val-d'Or et de la mise à niveau des cuisines au CH et au CHSLD de Rouyn-Noranda.

Il mentionne que les budgets d'immobilisation par le MSSS seront davantage rationalisés après la pandémie. La nécessité des projets devra être démontrée.

CA-2021-06-08

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE – CROC-AT

Mme Marie-Ève Duclos, coordonnatrice pour la concertation régionale des organismes communautaires en l'Abitibi-Témiscamingue, précise que la CROC- AT regroupe plus de 115 organismes communautaires ouvrant principalement en santé et services sociaux et qu'elle est le principal porte-parole des organismes auprès du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Elle présente les principaux effets sur la population du confinement et ce qui a été mis en place afin d'aider la population depuis le début de la situation pandémique, dont un nouveau service d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées et offert par la Société Alzheimer, intensification des services de transport et mise en place d'un service pour faire l'épicerie des personnes âgées par le Centre d'action bénévoles de Rouyn-Noranda en plus d'un service d'écoute amical téléphonique pour les aînés isolés. Du côté d'Amos, le Groupe d'entraide aux aînés a déployé de nouveaux services d'aide aux courses et de la livraison de denrée en milieu rural.

De belles collaborations se sont développées entre les organismes afin d'adapter les services en fonction de la situation.

Les banques alimentaires ont porté secours aux personnes plus démunies ou qui ont subi des pertes d'emploi causé par la pandémie. Il est souligné le travail exceptionnel de réaménagement de l'espace dédié à la banque alimentaire par la Ressourcerie Bernard-Hamel qui a nécessité entre autres le déménagement de leur magasin.

Diverses innovations ont été réalisées pour les femmes victimes de violence, les jeunes, les femmes enceintes, etc. par la Maison Mikana d'Amos dont un service de communication par textos, des vidéos de sensibilisation, etc. Une marche régionale s'intitulant « Pas une de plus » a aussi été organisée le 2 avril dernier par les centres de femmes de la région, les maisons d'hébergement et les centres d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel.

D'autres innovations sont aussi nommées qui ont émergé partout en région venant en aide aux personnes plus démunies, ayant des problèmes de santé mentale ou physique.

Une cinquantaine d'Info-COVID a aussi été publiée auprès des organismes communautaires de la région.

Les membres félicitent Mme Duclos et les organismes pour la présentation, ils se disent très fiers des réalisations faites depuis la dernière année et ils applaudissent les efforts déployés.

CA-2021-06-09 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

9.1 Protocole « Intervenir auprès de la personne vulnérable au suicide au soutien à domicile ainsi qu'en centre d'hébergement de soins de longue durée »

RÉSOLUTION

CA-2021-36 Adoption du Protocole « Intervenir auprès de la personne vulnérable au suicide au soutien à domicile ainsi qu'en centre d'hébergement de soins de longue durée »

Attendu que l'organisation doit s'assurer de la conformité des interventions en matière de suicide avec les orientations ministérielles ainsi que celles d'Agrément Canada;

Attendu que l'organisation doit adopter des lignes de conduite uniformes pour toute la région au niveau de la formation;

Attendu que la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA) doit se conformer à la politique régionale en matière d'intervention de suicide et faire écho à la procédure régionale d'estimation et d'intervention auprès de la personne suicidaire;

Attendu que la DPSAPA doit s'assurer que les intervenants du programme SAPA puissent repérer la personne vulnérable à un passage à l'acte suicidaire et intervenir auprès d'elle à l'aide de bonnes pratiques;

Attendu que la DPSAPA doit s'assurer que les interventions en fonction du degré de dangerosité de passage à l'acte suicidaire soient dispensées de manière uniforme partout en région et qu'elles répondent aux standards de bonnes pratiques;

Attendu que la DPSAPA doit s'assurer qu'il n'y ait aucune coupure de service entre la gestion d'une crise suicidaire et le début de la prise en charge de l'utilisateur;

Attendu qu'il importe de guider les gestionnaires et les intervenants dans l'application du présent protocole tel que reconnu par les meilleures pratiques en prévention du suicide.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'adopter le protocole « Intervenir auprès de la personne vulnérable au suicide au soutien à domicile ainsi qu'en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) », dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Signataires du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à la Régie de l'assurance maladie du Québec : ajout et retrait de signataires et mise à jour du Plan de délégation

RÉSOLUTION

CA-2021-37 Signataires du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue à la Régie de l'assurance maladie du Québec : ajout et retrait de signataires et mise à jour du Plan de délégation

Attendu la nécessité d'acheminer tout au long de l'année et dans les délais requis par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) les demandes de paiement des médecins, optométristes et dentistes;

Attendu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit adopter la mise à jour du Plan de délégation de signature des demandes de paiement de son organisation;

Attendu que le conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue doit nommer des signataires pour attester l'exactitude des demandes de paiement des médecins, optométristes et dentistes exerçant dans son organisation;

Attendu que la RAMQ doit être avisée de toutes modifications en lien avec les signataires autorisés par le conseil d'administration;

Attendu que le Plan de délégation de signature des demandes de paiement doit être révisé tous les trois ans.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

De nommer la personne suivante comme signataire autorisée à la RAMQ et **de l'ajouter** à la liste déjà existante pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Docteur Godefroy Alain Cardinal, pédiatre, chef de département de pédiatrie.

De retirer les personnes suivantes de la liste des signataires autorisées à la RAMQ pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Mme Annie Léger;
- M. Gérard-D Boulanger.

Et **d'adopter** la mise à jour du Plan de délégation de signature des demandes de paiement tel que demandé par la RAMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Démission et nomination au comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)

RÉSOLUTION

CA-2021-38 Acceptation de démission et nomination au comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S-4.2) qui prévoit la constitution d'un département régional de médecine générale (DRMG) au sein de chaque organisation (article 417), ses responsabilités (article 417.2), la composition du comité de direction (articles 417.3 et 417.4) et la nomination du chef du DRMG (article 417.5);

Attendu le Règlement de régie interne du DRMG du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue adopté par le conseil d'administration conformément à l'article 417.6 de la LSSSS;

Attendu que l'ensemble des modalités prévues à la procédure d'élection des membres du comité de direction du DRMG a été respecté dans son entièreté;

Attendu que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a recommandé la démission et la nomination le 17 mars 2021 (#21-30);

Attendu que la démission et la nomination doivent être approuvées par le conseil d'administration avant d'entrer en vigueur.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission du membre du comité de direction du DRMG, soit :

- Dr Christian Mailly, médecin élu, pour le RLS de Val-d'Or (rétroactivement au 11 janvier 2021).

Et de nommer le nouveau membre, soit :

- Dre Émilie Godbout, médecin élue pour le RLS de Val-d'Or (rétroactivement au 11 janvier 2021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Démissions de médecins

RÉSOLUTION

CA-2021-39 Acceptation de démissions de médecins

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d'harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l'article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d'administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d'exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d'un préavis de moins de 60 jours s'il juge que son départ n'a pas pour effet d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission des médecins suivants :

Médecins			
RLS	Spécialité	Nom, prénom (numéro de pratique)	Date d'effet de la démission - retraite
RN	Médecine de famille	Torres-Ballen, Myriam Lucia (1-06044)	31 mars 2021
AM	Médecine de famille	Lavoie, Bertrand (1-78345)	1 ^e avril 2021 (retraite)
VD	Chirurgie générale	Séguin, Samuel (1-19461)	1 ^{er} juillet 2021
RN	Médecine de famille- Santé publique	Parayre, Michel (1-80582)	30 juillet 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Nomination au comité de révision

RÉSOLUTION

CA-2021-40 Acceptation d'une nomination au comité de révision

Attendu l'article 51 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2);

Attendu les obligations en regard des tenues des rencontres concernant le quorum et les délais de traitement des plaintes;

Attendu la volonté du comité de révision à se doter d'un substitut en cas d'absence du président afin de s'assurer de remplir ses obligations.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'accepter la nomination de Mme Catherine Sirois à titre de présidente substitut du comité de révision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Nominations et démission aux comités consultatifs du conseil d'administration

RÉSOLUTION

CA-2021-41 Nominations et démission aux comités consultatifs du conseil d'administration

Attendu l'autorisation de constitution des comités consultatifs pour les territoires du Témiscamingue, de la Vallée-de-l'Or, de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda par le ministre de la Santé et des Services sociaux;

Attendu la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et de services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. O-7.2);

Attendu la réception d'une démission d'un membre au comité consultatif d'Abitibi-Ouest;

Attendu la réception de candidatures par les comités consultatifs de Rouyn-Noranda, MRC d'Abitibi et MRC du Témiscamingue;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique à la suite de l'analyse des candidatures soumises.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission suivante, **de nommer** les personnes suivantes à titre de membres des comités consultatifs suivants et **d'en informer** le ministre :

Comité consultatif du Témiscamingue

Nomination : Mme Stéphanie Hein

Comité consultatif d'Abitibi

Nomination : M. Maurice Beaupré

Comité consultatif de Rouyn-Noranda

Nomination : Mme Julie Fortier

Comité consultatif d'Abitibi-Ouest

Démission : Mme Rita Barrette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Servitude – ligne électrique pour le GMF-U de Val-d'Or

RÉSOLUTION

CA-2021-42 Servitude – ligne électrique pour le GMF-U de Val-d'Or

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

Attendu que Mme Caroline Roy a été nommée, conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, à titre de présidente-directrice générale du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu que des travaux d'aménagement d'une ligne électrique pour alimenter le nouveau bâtiment pour le GMF-U seront requis dans le cadre du projet et qu'une servitude permanente est nécessaire afin de régulariser les documents légaux.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'autoriser la signature de la servitude par la présidente-directrice générale du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, Mme Caroline Roy.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Morin rappelle le fonctionnement de la période de questions.

Aucune question.

CA-2021-06-10 TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Annie Carrier présente le suivi des indicateurs du tableau de bord de gestion du conseil d'administration. M. Morin souligne que malgré la situation de pandémie plusieurs indicateurs démontrent une bonne amélioration pour le bien-être de la population.

Mme Roy souligne que malgré la pénurie qui crée une pression et des enjeux supplémentaires, l'établissement a maintenu ses services à la population. Elle en profite pour remercier l'ensemble des membres de l'organisation.

CA-2021-06-11 SITUATION FINANCIÈRE

Mme Blier informe que le montant des coûts COVID s'élève à 72 M\$, réparti principalement dans les secteurs de CHSLD pour les soins infirmiers et d'assistance, les lits d'hospitalisation, hygiène et salubrité, sécurité, et autres comme l'hébergement du personnel en isolement. Il y a aussi des sommes importantes en achat de services à

domicile, RI-RTF, Jeunesse, imagerie pour la perte de revenus et l'entretien des bâtiments. Il est souligné que ces coûts seront remboursés par le gouvernement.

Les prévisions du déficit sont d'un montant de 25 M\$, dont un montant de 15 M\$ causé par l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante. Des explications sont apportées quant au montant déficitaire de 10 M\$ restant.

CA-2021-06-12 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Sylvie Latulippe présente les travaux de recrutement à l'international auprès de la France et de la Belgique. Projet pilote déployé exclusivement pour l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs éléments ont été mis en place pour mettre en valeur la région dont la réalisation de quatre Webinaires. Cette mission aura lieu du 11 au 14 mai prochain où des entrevues de sélection seront réalisées. Vingt entrevues sont déjà planifiées, ce qui a nécessité l'ajout d'une journée supplémentaire à cette mission virtuelle de recrutement.

M. Poitras souligne qu'il y a des programmes qui pourraient améliorer les délais d'embauche du personnel immigrant, comme le programme d'immigration rapide « Canada Fast Track Work Programs » en Saskatchewan.

Mme Roy ajoute l'importance des relations avec les partenaires pour assurer tous les suivis d'accueil du personnel immigrant, comme l'hébergement, les services de garderies, etc.

Mme Latulippe poursuit avec le suivi des récents arrêtés ministériels qui ont impacté l'établissement par le départ de 16 ressources MOI. Cependant, le dernier arrêté ministériel qui est venu ajuster la situation a fait en sorte qu'une dizaine de ressources vont revenir en région.

CA-2021-06-13 RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Mme Latulippe présente les données du rapport du 1^{er} janvier au 31 mars 2021. Deux plaintes sont en traitement. Il s'agit d'une diminution de 50 % par rapport aux données de l'année précédente.

CA-2021-06-14 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Stéphane Lachapelle fait le suivi de l'état d'avancement des projets d'infrastructure de l'établissement suivants en date du 9 avril 2021 :

- Aménagement du Centre de soins ambulatoire à Rouyn-Noranda;
- Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital de Ville-Marie;
- CHSLD de Macamic;
- Centre régional de radio-oncologie à Rouyn-Noranda;
- PFT de l'urgence et des soins intensifs de l'Hôpital d'Amos;
- IRM à l'Hôpital d'Amos;
- Mise aux normes des salles blanches de l'Hôpital d'Amos;
- Pharmacie de l'Hôpital de Ville-Marie;
- Aménagement du Centre de soins ambulatoires à La Sarre;
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) d'Amos;
- Maisons des aînés à Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Palmarolle;
- PFT de l'Hôpital de Val-d'Or – GMF-U;
- Centralisation des cuisines CH-CJ-MDA.

CA-2021-06-15

PLAN DE CONSERVATION ET DE FONCTIONNALITÉ IMMOBILIÈRE (PCFI) 2021-2024, VOLETS MAINTIEN D'ACTIFS, RÉNOVATIONS FONCTIONNELLES MINEURES AUTRES QUE CHSLD, RÉNOVATIONS FONCTIONNELLES MINEURES EN CHSLD ET DE LA RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

M. Marc Bergeron fait la présentation du plan et en recommande l'adoption.

RÉSOLUTION

CA-2021-43 Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI) 2021-2024, volets maintien d'actifs, rénovations fonctionnelles mineures autres que CHSLD, rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD et de la résorption du déficit de maintien des actifs immobiliers

Attendu que l'enveloppe budgétaire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue pour le Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI), volet rénovations fonctionnelles autres que CHSLD, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 3 171 518 \$;

Attendu que l'enveloppe budgétaire du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le PCFI, volet maintien d'actifs, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 7 258 655 \$;

Attendu que l'enveloppe budgétaire du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le Plan de conservation des rénovations fonctionnelles en CHSLD, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 701 935 \$;

Attendu que l'enveloppe budgétaire du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le PCFI, volet résorption du déficit de maintien des actifs immobiliers, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 0 \$;

Attendu que le PCFI a été préparé en tenant compte des priorités de l'établissement et de la capacité à réaliser les projets selon les ressources financières et humaines;

Attendu que le PCFI doit être présenté aux membres du conseil d'administration.

Sur PROPOSITION de Jean-Yves Poitras, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'approuver les documents suivants, dont copies demeurent annexées à la présente pour en faire partie intégrante, et de les transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux pour approbation :

- Planification des projets de rénovations fonctionnelles et Rénovation fonctionnelle en CHSLD 2021-2024.
- PCFI du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, volet rénovations fonctionnelles autres que CHSLD et volet rénovations fonctionnelles en CHSLD, pour l'exercice 2021-2024.
- PCFI du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, volet maintien d'actifs et volet résorption du déficit de maintien des actifs immobiliers, pour l'exercice 2021-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-16

PLAN DE CONSERVATION DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MOBILIER (PCEM), VOLET ÉQUIPEMENT MÉDICAL – TRIENNAT 2021-2024

M. Hans Carignan présente le plan aux membres et en recommande l'adoption.

RÉSOLUTION

CA-2021-45 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM), volet équipement médical – triennat 2021-2024

Attendu que la quote-part du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le Plan de conservation des équipements et du mobilier (PCEM), volet équipement médical, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 5 845 710 \$ et que l'enveloppe pour la résorption du déficit de maintien des actifs de l'équipement médical est de 223 581 \$;

Attendu que l'établissement doit déposer son plan de conservation de l'équipement et mobilier, volet équipement médical 2021-2024;

Attendu que ce PCEM a été préparé en tenant compte des priorités de l'établissement;

Attendu que le nouveau cadre de gestion, annexe de la circulaire 2019-019 n'exige plus l'approbation des plans triennaux par le conseil d'administration d'un établissement et que seule l'approbation par la présidente-directrice générale est requise.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Nathalie Quenneville

IL EST RÉSOLU

D'approuver le plan de conservation des équipements et du mobilier (PCEM), volet équipement médical pour le triennat 2021-2024 et **d'autoriser** la présidente-directrice générale, madame Caroline Roy, à signer la demande d'avis de conformité, dont copies des documents demeurent annexées à la présente pour en faire partie intégrante :

- Plan triennal équipement médical 2021-2024
- Demande d'avis de conformité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-06-16 AFFAIRES DIVERSES

M Poitras félicite les membres du CA qui font partie des comités du CA pour leur maîtrise des sujets reliés à leur comité respectif.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 10 juin 2021 en Webinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville, appuyée par Katia Quinchon

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 11 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Roy,
secrétaire

Claude N. Morin,
président

Adopté le 10 juin 2021